



Découverte du territoire

Le sommet du Mont Aigoual, entre Gard et Lozère, culmine à 1567 mètres d'altitude. Il abrite la dernière station météorologique de montagne habitée en France. C'est un lieu qui se distingue par ses conditions extrêmes de vent, de pluviosité, de neige... mais également par son panorama exceptionnel à 360° !

Le Pôle Nature - 4 saisons



Le Pôle nature du massif de l'Aigoual propose un espace propice aux activités de pleine nature en toutes saisons, au cœur du Parc national des Cévennes et dominé par le sommet mythique du Mont Aigoual (1567m). Des grands causses aux monts et vallées cévenoles, la diversité des paysages et la richesse de sa faune et flore témoignent de l'équilibre entre activités humaines et milieux préservés. À pied, à cheval, à VTT, en courant ou en raquette, un réseau de plusieurs centaines de kilomètres de sentiers et chemins, aménagés et balisés, est à la disposition des pratiquants. Le Pôle nature propose d'autres boucles VTT, trail, raquette et sentiers d'interprétation. Renseignements dans les offices de tourisme.

Hébergement et restauration

Le territoire offre de nombreuses possibilités d'hébergements et de lieux où se restaurer : gîtes et meublés, chambres d'hôtes, hôtels, résidences de tourisme, campings et centres de vacances, ainsi que des snacks et restaurants sont présents sur le massif. Contactez l'Office de Tourisme pour plus d'informations. www.causses-aigoual-cevennes.org / 04 67 82 64 67 / 04 67 64 82 15

Comment venir

Edgard Le réseau départemental Edgard mis en place par le Département du Gard permet à chacun de se déplacer facilement dans le département en privilégiant les transports en commun pour 1.50 € maximum le trajet. Alors, n'hésitez pas à emprunter les lignes régulières D40, D42 et CCC8. Les arrêts de car situés à proximité des sentiers sont mentionnés sur la carte. Pour tout savoir contacter le 0810 33 42 73 ou rendez-vous sur le site internet : www.edgard-transport.fr



REMERCIEMENTS

Aux associations et institutions locales pour leur participation active.

INFORMATIONS PRATIQUES

Office de Tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes
Maison de l'Aigoual - Parc National des Cévennes
Col de la Serreyrède

tél. 04 67 82 64 67

Maison de Pays - Valleraugue
tél. 04 67 64 82 15

www.causses-aigoual-cevennes.org
www.cevennes-parcnational.fr

Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard
tél. 04 66 36 96 30
www.tourismegard.com

Appel d'Urgence Européen



Météo France

tél. 08 99 71 02 30 (1,35€ appel + 0,34€ min)

POUR COMPLÉTER VOS BALADES GARDOISES

Le topo-guide **Le Gard à pied**, les carto-guides de la collection **Espaces Naturels Gardois**, les topo-guides de la collection **Autour du Parc National des Cévennes** sont disponibles dans les offices de tourisme. Les cartes IGN **Top25 - 2641ET, 2641OT, 2740ET et 2741ET** sont disponibles dans le commerce.



Faites-nous part de vos remarques sur ce document :
défauts de balisage ou autres.
Préparer votre prochaine escapade dans le Gard
www.tourismegard.com - onglet « Bouger »



Conception et réalisation : MOGOMA / Coordination : Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes / Crédits Photos : ADRT30, OT Mont Aigoual Causses Cévennes; CC Causses Aigoual Cévennes

RANDO FICHE VTT
Espaces Naturels Gardois



MASSIF DE L'AIGOUAL EN CÉVENNES

PÔLE NATURE 4 SAISONS



3 DESCENTE de la DRAÏLLE

DISTANCE 7 KM

ÉCHELLE 1:30 000



Descente de la Draille

Cet itinéraire à profil descendant du Mont Aigoual au village de l'Espérou, propose des ambiances variées alternant chemins et sentiers, dans le vaste domaine forestier de l'Aigoual.

- NUMÉRO : 3
- NIVEAU : moyen
- DISTANCE : 7 km
- DÉNIVELÉ + : 44 m
- DURÉE : 1 h 00
- DÉNIVELÉ - : 370 m

Départ du MONT AIGOUAL, au niveau du parking, suivre la direction L'ESPÉROU tout le long de l'itinéraire, en passant par les carrefours La Source, Le Pontet, La Baraquette, La Sapinière, Balcons de l'Aigoual-Parking, PRAT PEYROT-STATION, Le Fangas, COL DE LA SERREYREDE, Le Trévezel, Serre de Favatel, COL DE L'ESPÉROU, Montlau, puis L'ESPÉROU-LA HALLE.

À VOIR

- ▶ Le Météosite : musée météorologique avec expositions, espace didactique et parc à instruments météo.
- ▶ Au sommet de l'Aigoual, un panorama à 360° qui s'ouvre sur les causses et cévennes, le littoral méditerranéen, la chaîne des Pyrénées et les pré-Alpes.
- ▶ La tour de l'observatoire et sa table d'orientation.
- ▶ Le sentier d'interprétation de l'arboretum de l'Hort de Dieu avec la découverte d'une zone botanique d'expérimentation.
- ▶ La Voie de découverte « Les Balcons de l'Aigoual », un itinéraire de balade pour tous, avec haltes paysagères, d'informations et de repos.

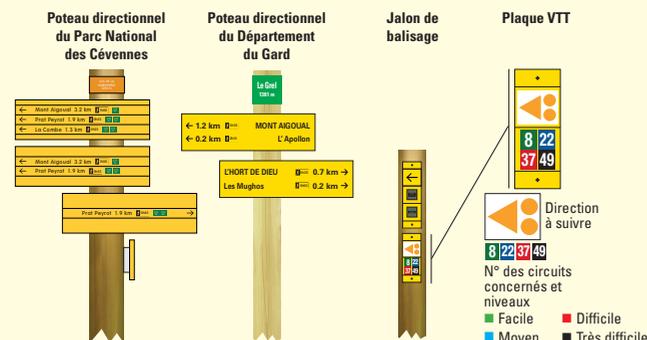
À SAVOIR

L'Observatoire météorologique de l'Aigoual

Inaugurée en 1894, cette infrastructure constitue le dernier observatoire météorologique de montagne habité en France. Son histoire est étroitement liée au reboisement de la forêt de l'Aigoual. Il est devenu une station météo performante avec un parc à instruments moderne pour les tests des appareils de mesures en conditions extrêmes, en même temps qu'une exposition-musée sur la météorologie pour le grand public. L'observatoire permet notamment l'observation des phénomènes locaux extrêmes et l'élaboration des prévisions fines sur le massif.



Espace VTT - Signalétique et balisage



Conseils aux usagers

- Prévoyez une tenue et des chaussures adaptées, ainsi que des vêtements chauds.
- Avant de vous engager sur un circuit, vérifiez s'il est adapté à votre activité et à votre niveau.
- Le port du casque est obligatoire pour les vététistes et équipements de protections conseillés. Vérifiez que votre matériel est en bon état.
- Respecter les autres usagers, contrôler votre vitesse et trajectoire.
- De préférence, ne partez pas seul.
- En hiver, les vents violents peuvent créer des congères. Restez vigilants.
- Surveillez la météo : les violents orages et les crues soudaines peuvent être dangereux.
- La chasse est une activité traditionnelle de nos villages. Les battues en cours sont signalées par des panneaux. Pour votre sécurité, ne vous aventurez pas sur les sites de chasse.
- Respectez les propriétés, les troupeaux et les usagers de ce territoire.
- Veillez à ramporter vos déchets.

Règlementation Parc national

Le Parc national des Cévennes est un territoire d'accès libre et ouvert à tous ; c'est aussi un territoire exceptionnel et, de ce fait, protégé par une réglementation spécifique qui s'applique dans le coeur du Parc. Voir panneaux Info Parc, et sur le site www.cevennes-parcnational.fr

- sont réglementés :
- sont limités :
- sont strictement interdits :